

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Formation de formateur certificat APPV CC 158

Présentation

Nombre de stagiaires maximum : 20

Responsable

Audrey LANDURAN, formatrice, cheffe de projet indépendante

Public, conditions d'accès et prérequis

La formation de formateurs s'adresse principalement aux responsables pédagogiques désignés par les organismes de formation habilités ou en voie de l'être à proposer le certificat de compétences « [Assistant-e aux projets et parcours de vie](#) » (CC158) et/ou aux formateurs retenus par ces organismes pour l'animer ou y intervenir.

Objectifs

Objectifs pédagogiques

La formation se propose d'outiller les participants concernés par la formation des APPV (formateurs, responsables de formation, administrateurs associatifs) en leur permettant de s'approprier le cadre conceptuel et méthodologique spécifiant l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de vie. Elle décrit les spécificités qui caractérisent ce nouveau métier qu'est l'assistant aux projets et parcours de vie par rapport aux autres métiers, les composantes conceptuelles, méthodologiques et pratiques de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Elle comprend 3 objectifs plus spécifiques qui consistent à connaître et à maîtriser :

- Les enjeux, contours et spécificités du métier d'APPV ;
- Le référentiel d'action qui caractérise l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Les technicités requises par l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

À l'issue de la formation, les stagiaires se verront remettre une attestation de fin de formation indiquant les contenus proposés, les objectifs atteints et les compétences acquises.

Compétences visées

Le stage doit permettre aux stagiaires de soutenir au mieux les APPV qu'ils formeront dans le futur dans les changements de posture qui spécifient le métier d'APPV. Il se propose de leur donner à voir ce qu'est ce métier par rapport à d'autres au regard de son référentiel d'action, des postures qui caractérisent l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les composantes d'une intervention sociale tournée vers l'accessibilisation des environnements.

À l'issue de la formation, les stagiaires maîtriseront, notamment, les compétences suivantes :

Connaître les spécificités du métier d'APPV, son référentiel d'action, ses postures, par rapport à d'autres métiers ;
Maîtriser le cadre conceptuel et méthodologique spécifiant l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
Maîtriser les composantes d'une ingénierie de l'accessibilité tournée vers la concrétisation des droits ;
Maîtriser le cadre conceptuel et méthodologique soutenant la création de systèmes équitables de coopération ;

Programme

Programme

La formation de formateurs se déroule sur 3 jours présentant les caractéristiques clefs du métier d'APPV, les composantes constitutives de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le cadre conceptuel spécifiant l'approche polycentrée. La formation de formateurs met en outre l'accent sur les dimensions pédagogiques spécifiant le déploiement du cc158 qu'il convient de prendre en compte (compagnonnage, suivi individualisé et collectif, etc.).

Organisation de la formation de formateurs:

Jour 1 : Qu'est-ce que le métier d'APPV, ses spécificités et son référentiel d'action

La 1ère journée est consacrée à la caractérisation du métier d'APPV. Elle précise les concepts de projet et de parcours de vie, de maîtrise d'ouvrage, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre. Elle entend :

Positionner le métier d'APPV au regard des caractéristiques et des exigences d'une méthodologie du projet de vie dont les personnes concernées et les familles sont les maîtres d'ouvrage.
Positionner le métier d'APPV au regard du référentiel d'action présidant à des stratégies d'intervention tournées vers la concrétisation des droits reconnus aux personnes et aux familles et par rapport aux référentiels métiers du travail social existants.
Qualifier la posture spécifiant l'APPV par rapport à la famille, aux personnes concernées, notamment au regard de la nécessité de considérer en tant que sujets porteurs de leur de leurs droits, maîtres d'ouvrage de leur projet, qu'il convient de soutenir dans leur autodétermination et de placer en position d'agir en tant que tels.
Corréler le métier d'APPV à une accessibilisation des environnements que permet la création de systèmes équitables de coopération capables d'établir un lien fonctionnel entre les maîtres d'œuvre du projet (professionnels du soin, de l'éducation, du médico-social, etc.,) et les familles et les personnes et de fluidifier les conditions de mise en œuvre et de suivi du projet.

Cette journée rapporte dans un second temps le métier d'APPV aux exigences d'une approche polycentrée. Cette perspective entend :

Présenter le cadre conceptuel spécifiant une approche polycentrée mettant le devenir au centre des pratiques et les glissements de perspective induits ;
Caractériser la notion de devenir par rapport à celles d'avenir et de projet ;
Rapporter le métier d'APPV à la matrice capacitaire spécifiant l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

D'un point de vue pédagogique, cette journée sera introduite par des témoignages de personnes concernées, de familles et d'APPV. Elle s'attache par ailleurs à relier les dimensions abordées aux principes de droits, aux réalités de terrain et aux implications pratiques pour permettre aux participants de comprendre le plus rapidement possible les glissements de perspective induits par ce référentiel d'action et le changement de posture qu'il implique.

Jour 2 : Qu'est-ce qui caractérise la maîtrise d'ouvrage ?

La 2ème journée est consacrée à la caractérisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage à partir de ses fonctions, des techniques et des gestes professionnels qu'elle implique. Elle s'attache notamment à souligner les passages obligés sur lesquels il est essentiel d'insister au cours de la formation pour que les « incontournables » de l'assistance à maîtrise d'ouvrage puissent être saisis et opérationnalisés par les futurs APPV.

Dans sa 1ère partie, la journée décline les fonctions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en distinguant 3 fonctions, à savoir :

La fonction de conversion se centrant sur les « pouvoirs d'usage » à travers lesquels les familles et les personnes concernées sont placés en position d'agir en tant que maître d'ouvrage,
La fonction fédératrice, renvoyant à la prise en compte des « savoirs d'usage » des parties prenantes et au développement synergies,

La fonction de sécurisation, consistant à concrétiser les « droits d'usage » reconnus aux personnes et à leurs familles.

La seconde partie de la journée relie ces fonctions aux gestes du métier d'APPV tels qu'ils apparaissent à l'analyse des pratiques des APPV en exercice, des tenants et aboutissants de ces gestes, des dialectiques auxquels ils sont confrontés au quotidien dans leur mise en œuvre.

Là aussi, cette journée s'attache à relier ces dimensions aux réalités de terrain et aux implications pratiques. L'enseignement s'appuie, entre autres, pour ce faire sur des vidéos élaborés dans le cadre de la recherche menée sur le métier d'APPV par S. Thomazet et C. Mérini pour permettre aux stagiaires de cerner les glissements de perspective à l'œuvre et de discuter des modalités pédagogiques permettant aux étudiants du CC158 d'opérationnaliser les principes.

Jour 3 : assistance à maîtrise d'ouvrage et systèmes équitables de coopération

La 3ème journée corrèle l'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'élaboration de systèmes équitables de coopération. Cette journée rapporte l'assistance à maîtrise d'ouvrage aux formes d'interdépendance requises ainsi qu'à la coopération, ses enjeux et ses caractéristiques

En 1ère partie de journée, la coopération s'en trouve rapportée :

à la définition collective d'un agir commun,
à la co-production de conventions transcendant les intérêts personnels et catégoriels et à la mise en œuvre d'une dynamique réticulaire,
aux conditions de création d'un système équitable de coopération

La seconde partie de la journée est consacrée à la mise en œuvre des dimensions pédagogiques spécifiant le déploiement du CC158 (compagnonnage, suivi individualisé et collectif, etc.).

Comme précédemment, cette journée s'attache à relier ces dimensions aux réalités de terrain et aux implications pratiques en s'appuyant, notamment, sur les supports vidéos qu'offre la recherche menée sur le métier d'APPV par S. Thomazet et C. Mérini.

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Session(s)

du 12 décembre 2023 au 8 janvier 2024
12/12/2023 20/12/2023 08/01/2024

Code Stage : FCFF03

Tarifs

1 324 € net

Individuels : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

21

Avis sur la formation



Dates du stage

Du 12 décembre 2023 au 8 janvier 2024

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

```
/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; } /**/
```

MISSION HANDI'CNAM

[Aider les auditeurs en situation de handicap](#)

<https://formation-entreprises.cnam.fr/formation-de-formateur-certificat-appv-cc-158-1275597.kjsp?RH=1410870725210>